



CONSEIL MUNICIPAL : Séance ordinaire du 10 Mai 2021 à 19h30

Compte rendu de réunion

Présents: M. AUBOUIN Jean, Mme BARATHE Yolande, M. BOUTIN Jean-Luc, M. CAIVEAU Fabrice, M. CHASSAGNE Alain, Mme COUILLAUD Véronique, Mme DEVYS Marie-Noëlle, Mme DUMOUT Marie-France, M. GODICHAUD Patrick, Mme HARMAND Emmanuelle, M. LACROIX Frédéric, Mme LERCH Martine, Mme MANCIA Dominique, Mme MASSON Elisabeth, Mme ORMECHE Maria-Rosa, Mme ROY Françoise, M. TOURANCHEAU Jean-Pierre, M. TRICOIRE Pascal, Mme VANDESTICK Laurence, M. VIDAL Jean-Pierre.

Excusés ayant donné procuration : M. BERTON Christian à Mme MANCIA Dominique, Mme FEUGNET Marion à Mme HARMAND Emmanuelle, Mme LANFRANCHI Nicole à Mme COUILLAUD Véronique.

Excusés : M. DROUET Stéphane, Mme GARREAU Céline, M. VIGNAUD Christian.

Assistaient à la réunion : Mme BOURDIN Isabelle – M. TRIOUILLIER Xavier.

Mme DUMOUT Marie-France est désignée secrétaire de séance.

1/ Adoption du compte rendu de séance du 06 Avril 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 06 Avril est adopté à l'unanimité.

2 – Convention de mise à disposition d'un dispositif de recueil des données de demandes de titres d'identité

L'objet de cette convention est la mise à disposition, par la Préfecture, du dispositif de recueil mobile (DRM) destiné à délivrer les cartes d'identité et les passeports au bénéfice des personnes âgées ou hospitalisées. Le conseil municipal autorise madame le maire à signer cette convention.

3 – Convention relative à une campagne de stérilisation de chats

La commune est confrontée à la prolifération, de plus en plus grandissante, de chats errants. Le maire peut, par arrêté, faire réaliser une capture de chats non identifiés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur marquage. Pour ce faire, il convient d'établir une convention avec le syndicat mixte de la fourrière qui contribue financièrement à cette campagne. Madame le maire est autorisée, par le conseil municipal, à signer cette convention.

4 – Projet de construction d'un garage aux services techniques

Ce point sera présenté à la prochaine réunion.

5 – Demande de subvention auprès du département dans le cadre du Soutien à l'Initiative Locale

La commune pourrait solliciter le département dans le cadre du SIL pour les travaux d'aménagement de l'aire de camping-car. Une subvention à hauteur de 20 % du montant des travaux (plafonnés à 70 000 € H.T) est envisagée. Le conseil municipal donne l'autorisation à madame le maire de présenter ce dossier.

6 – Projet de réglementation pour les plantations de haies

Madame le maire propose la mise en place d'une réglementation concernant les plantations de haies sur le territoire. Le conseil municipal adopte le principe à l'unanimité. Un arrêté imposera toutes plantations le long des chemins ruraux à 1 mètre minimum de la limite des chemins ruraux. Aux intersections, les plantations seront interdites sur une distance de 20m. A partir de cette réglementation, les demandes de plantations devront être validées en mairie.

7 – Contrat saisonnier aux services techniques

Afin de faire face à un accroissement de travail en période estivale, il est envisagé de recruter un étudiant durant le mois de Juillet, à raison de 29 h 30 hebdomadaires. Le conseil municipal autorise madame le maire à créer cet emploi saisonnier.

8 – Création d'un contrat aidé aux services techniques

Madame le maire propose de recruter en contrat aidé « Parcours Emploi Compétences », à compter du 5 juillet, un jeune actuellement en stage aux services techniques qui donne toute satisfaction. Le salaire de l'agent serait pris en charge par l'Etat à hauteur de 80 % dans la limite des 26 premières heures hebdomadaires. Le conseil municipal autorise madame le maire à créer cet emploi.

9 – Suppression et création de poste

Dans le cadre du recrutement d'un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 15 juin 2021 au service « comptabilité – ressources humaines », il est nécessaire de créer un poste à raison de 35 heures hebdomadaires. Le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe vacant depuis le 1^{er} mars 2021 sera supprimé. Le conseil municipal autorise madame le maire à effectuer ces démarches.

10 – Renouvellement d'un contrat aidé aux écoles

Le contrat aidé « parcours emploi compétences » d'un agent travaillant aux écoles arrive à échéance le 31/05/2021. Madame le maire propose de renouveler ce contrat pour une durée de 6 mois, soit du 1^{er} juin 2021 au 30 novembre 2021, à raison de 21 heures hebdomadaires. Le salaire de l'agent sera pris en charge par l'Etat à hauteur de 80 % sur la totalité des heures. Le conseil municipal autorise madame le maire à renouveler ce contrat.

11 – Demandes de subventions

A / L'association CRCATB (Contact Rural Cinéma Argence Tardoire Bonnieure) sollicite une subvention communale dans l'espoir de pouvoir reprendre son activité cinéma. En 2020, elle avait perçu 150 €. Le conseil municipal accorde, à l'unanimité, une subvention de 200€.

B / Madame Marie-Claude Durranc, présidente de **L'unité locale Ouest-Charente** « Croix-Rouge » à Cognac sollicite une subvention afin de poursuivre les engagements de solidarité de la Croix-Rouge. Le conseil municipal donne un avis défavorable.

12 / Questions et informations diverses

- Point sur l'avancement des différents chantiers.
- Présentation des décisions prises depuis le 1^{er} janvier par madame le maire.
- Composition des 5 bureaux de vote pour les 20 et 27 Juin.

La séance est levée à 20 h 50.

Le Maire



Mme Dominique MANCIA